

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE PÊCHES SPORTIVES – LAC DU BOUCHET
SAMEDI 9 OCTOBRE 2021**

NOM, prénom :

.....

Adresse :

.....

Tel :

e-mail :

NOM, prénom :

.....

Adresse :

.....

Tel :

e-mail :

- je (nous) souhaite(ons) participer au concours « pêches sportives » dans la catégorie :

en bateau (mouche fouettée uniquement
et équipe de 2 obligatoire)

en float-tube (pêche aux leurres et/ou mouche
fouettée en individuel)

- je joins un chèque de **25 € ou 50 € par équipe** (à l'ordre de la Fédération de Pêche 43) afin de valider mon inscription. (inscription majorée à **35 € ou 70 €** si reçue après le 25/09)

PREVOYEZ de réserver vos repas à l'avance auprès des 2 restaurateurs présents sur place.

Bulletin à retourner avec votre règlement **impérativement avant le 25 septembre 2021** à :

Fédération de Pêche de Haute Loire
32, rue Henri Chas
43000 LE PUY-EN-VELAY
e-mail : pierre.roa@pechehauteloire.fr

✂

DEROULEMENT DU CONCOURS

Matin : Concours de pêche – manche 1 de 9h00 à 12h00

Après-midi : Concours de pêche – manche 2 de 14h00 à 17h00

Remise des lots : 18h00

CONCOURS – CONDITIONS GENERALES

- ⇒ **Prévoir d'arriver assez tôt pour ceux qui viennent avec leur propre embarcation, tous les participants devant être présents et équipés pour le briefing à 8h30.**
- moteur électrique uniquement autorisé pour les barques mais INTERDIT pour les float-tube.
- Les zones de pêche sont délimitées par des bouées sur 2 moitiés du lac.
- Pêche no-kill, hameçon sans ardillon et épuisette obligatoires.
- Présence du GILET de SAUVETAGE **obligatoire** (conformément à l'arrêté préfectoral navigation du lac du Bouchet 2018).
- Règlement du concours en pièce jointe. L'inscription au concours vaut entière acceptation du dit règlement rédigé par la FDPPMA43.

COVID 19

- **Manifestation prévue sous réserve des autorisations administratives et des évolutions des contraintes sanitaires.**
- **PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE pour tous les participants, il sera vérifié à votre arrivée.**